

## Compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2019

Présents : tous, sauf,

Absents et excusés : François-Xavier Mouquod ; Julien Charcuset.

Secrétaire de séance : Brigitte Maugain.

Le compte rendu de la séance du 15 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

**Modification des statuts du Grand Dole** : la communauté d'agglomération souhaite mettre en place une fourrière automobile intercommunale, destinée à répondre à la problématique des véhicules ventouses et/ou épaves, à vider les espaces où se déroulent des festivités et à déplacer les véhicules gênants. Les activités d'enlèvement et de transport des véhicules seraient confiés à un ou plusieurs garages ; le reste des interventions serait géré en régie. Afin de pouvoir mettre en place ce nouveau service intercommunal, le Grand Dole souhaite élargir son domaine d'intervention à la création et gestion d'une fourrière automobile et modifier en conséquence ses statuts. Avis favorable du conseil.

**Travaux complémentaires église** : le maire avait proposé des travaux complémentaires à l'église : ponçage des parquets dans la nef, puis vitrification avec vernis « grand passage », ainsi que la fabrication d'un cadre pour le tableau du retable. C'est ainsi qu'il présente les devis qu'il a reçu ; après en avoir délibéré, le conseil accepte le devis de la Menuiserie Xavier Meugin, d'un montant de 2 558 € 21 HT.

**Achat d'une remorque** : le maire présente aux conseillers des devis qu'il a demandés pour l'achat d'une remorque. D'une grande utilité, cet équipement permettrait un gain de temps dans le travail quotidien du cantonnier. Les conseillers décident de l'achat d'une remorque, et retiennent l'offre de l'Eurl Planète Oxygène de Tavaux, d'un montant de 1 114 € 63 HT.

**Recensement de la population** : l'INSEE a fait parvenir un courrier en mairie, indiquant que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Il est nécessaire de désigner avant le 30 juin un coordonnateur communal et son suppléant ; ce coordonnateur sera responsable de la réalisation de la collecte du recensement ; ses missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période de recensement. La secrétaire est nommée coordonnatrice communale et le maire son suppléant.

**Demande de subvention ES Chaussin Handball** : par courrier du 25 mars, l'association informe qu'il y a 1 habitant licencié pour la saison 2018/2019, et sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement. Le conseil n'attribue pas la subvention sollicitée.

**Demande de subvention MFR d'Agencourt** : 1 élève habitant Champdivers est scolarisé dans cet établissement ; afin d'aider la MFR dans la formation des jeunes et la réalisation de projets éducatifs, le conseil d'administration de la MFR a évalué l'aide potentielle à 120 € par élève. Le conseil n'attribue pas la participation financière sollicitée.